TITRE PROFESSIONNEL FORMATEUR PROFESSIONNEL D'ADULTES

FPA – RNCP37275 | Formation préparant à une certification professionnelle de niveau 5

RNCP37275	NIVEAU 5	640 HEURES
TITRE ACTIF	BAC +2	320 H CENTRE + 320 H ENTREPRISE

OBJECTIFS DE FORMATION

- Élaborer la progression pédagogique d'une formation multimodale à partir d'une demande.
- Concevoir des scénarios, activités d'apprentissage et évaluations adaptés.
- Animer des formations selon différentes modalités et faciliter les apprentissages.
- Évaluer les acquis, remédier aux difficultés et individualiser les parcours.
- Accompagner les apprenants et inscrire sa pratique dans une démarche qualité et RSE.

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels souhaitant se spécialiser dans la formation d'adultes ; personnes en reconversion ; salariés, demandeurs d'emploi et travailleurs indépendants.

PRÉREQUIS

- Niveau 4 (baccalauréat) ou expérience significative en accompagnement, transmission ou formation.
- Maîtrise du français oral et écrit.
- Connaissances de base en bureautique et outils numériques.

CERTIFICATION VISÉE

Titre professionnel « Formateur professionnel d'adultes » – Niveau 5

Code RNCP37275 – Certificateur : ministère chargé de l'Emploi

Enregistrement actif jusqu'au 29 avril 2028 – 4 CCP capitalisables.

Fiche officielle France compétences

INFORMATIONS CLÉS

Durée : 640 h — 320 h en centre + 320 h en entreprise
Modalité : Présentiel avec période d'application en entreprise
Rythme : Session de jour
Effectif : 10 à 12 participants
Lieu : 26 avenue Foch, 57000 Metz
Calendrier : Dates communiquées sur demande
Délai d'accès : Selon calendrier et financement
Tarif / financement : Sur devis — étude individualisée

ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Le référent handicap étudie les besoins d'adaptation du parcours.

PROGRAMME CERTIFIANT — 4 CERTIFICATS DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

CCP 1 CONCEVOIR ET PRÉPARER LA FORMATION

- Élaborer la progression pédagogique d'une formation multimodale.
- Concevoir un scénario pédagogique et d'accompagnement.
- Concevoir des activités d'apprentissage et d'évaluation.

CCP 2 ANIMER UNE FORMATION ET ÉVALUER LES ACQUIS

- Animer et faciliter les apprentissages selon différentes modalités.
- Évaluer les acquis de formation.
- Remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage.

CCP 3 ACCOMPAGNER LES APPRENANTS EN FORMATION

- Accompagner les apprenants dans leur parcours.
- Accueillir et co-construire le parcours.
- Tutorer à distance et accompagner le développement professionnel.

CCP 4 QUALITÉ ET RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES

- Respecter la réglementation en formation et dans sa spécialité.
- Réaliser une veille professionnelle.
- Analyser ses pratiques professionnelles.



LE MÉTIER DE FORMATEUR PROFESSIONNEL D'ADULTES

Grâce à sa double expertise pédagogique et technique, le FPA accompagne l'acquisition de compétences, la professionnalisation et l'accès ou le maintien dans l'emploi.

- Concevoir des parcours et ressources adaptés.
- Faciliter les apprentissages et évaluer les acquis.
- Sécuriser les parcours et garantir la qualité des activités.

EVOLUBAT-ACADEMY
03.65.67.45.78 - secretariat@evolubat-academy.fr
26 avenue Foch 57000 METZ
NDA : 4457 A4913 57 auprès du Préfet de la région GRAND EST
Numéro SIREN de l'Organisme de Formation : 938 034 154

ÉVALUATION, VALIDATION ET DÉBOUCHÉS

Modalités conformes au référentiel d'évaluation du titre professionnel FPA

ÉVALUATIONS EN COURS DE FORMATION

- Évaluations diagnostiques et formatives tout au long du parcours.
- Mises en situation, productions écrites, entraînements à l'oral et analyses de pratiques.
- Accompagnement au dossier technique et au dossier professionnel.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports méthodologiques, pédagogies actives et études de cas.
- Ateliers de conception, mises en situation d'animation en présentiel et à distance.
- Outils bureautiques et numériques, ressources documentaires, trames et supports.
- Émargement, bilans intermédiaires et accompagnement individualisé.

VALIDATION DE LA CERTIFICATION

- Le titre est obtenu après validation des quatre CCP par un jury de professionnels habilités.
- Les blocs de compétences sont capitalisables conformément à la réglementation des titres professionnels.
- La certification est également accessible par la VAE selon les conditions réglementaires en vigueur.
- En cas de validation partielle, les CCP obtenus restent acquis selon les règles applicables au titre.

PÉRIODE D'APPLICATION EN ENTREPRISE

- Mettre en œuvre les compétences travaillées en centre dans un contexte professionnel réel.
- Participer à la conception, à l'animation, à l'évaluation et à l'accompagnement des apprenants.
- Recueillir les éléments utiles aux productions certificatives.

SESSION DE CERTIFICATION

55 min	Mise en situation professionnelle : analyse de pratique sur un sujet tiré au sort, préparation et restitution orale.
20 min	Entretien technique avec le jury.
1 h 35	Questionnement à partir de productions et du dossier technique, autour des quatre activités types.
10 min	Entretien final, incluant un échange sur le dossier professionnel.
3 h 00	**Durée totale de l'épreuve pour le candidat.**

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- Formateur ou formatrice d'adultes, formateur technique.
- Animateur de formation, formateur consultant, chargé de formation.
- Coordinateur ou responsable pédagogique selon l'expérience.
- Consultant, ingénieur pédagogique ou de formation après évolution professionnelle.

SECTEURS D'ACTIVITÉ

Organismes de formation publics ou privés ; services formation des entreprises ; structures d'insertion, associations, CFA et collectivités.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Aucun taux de réussite, de satisfaction ou d'insertion n'est publié à ce jour, aucune session n'ayant encore été réalisée par Evolubat-Academy.

ACCÈS ET CONTACT

Admission étudiée au regard des prérequis, du projet professionnel, du calendrier et des possibilités de financement. Pour toute demande d'information ou d'adaptation liée au handicap : 03.65.67.45.78 — secretariat@evolubat-academy.fr

DU PARCOURS À LA CERTIFICATION

01 **Se former et produire**

02 **Mettre en œuvre en entreprise**

03 **Préparer le dossier technique et le dossier professionnel**

04 **Présenter les épreuves devant le jury**

RÉFÉRENCES

RNCP37275 – arrêté du 7 décembre 2022 – TP-00350, millésime 07. *France compétences*



EVOLUBAT-ACADEMY
03.65.67.45.78 - secretariat@evolubat-academy.fr
26 avenue Foch 57000 METZ
NDA : 4457 A4913 57 auprès du Préfet de la région GRAND EST
Numéro SIREN de l'Organisme de Formation : 938 034 154

ÉQUIVALENCES, PASSERELLES, SUITES DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS

Rubriques publiées sur la fiche RNCP37275 de France compétences et dans le référentiel emploi activités compétences du titre professionnel (TP-00350, millésime 07, arrêté du 7 décembre 2022).

ÉQUIVALENCES

- Le titre professionnel Formateur professionnel d'adultes ne fait l'objet d'aucune équivalence avec une autre certification : la rubrique est sans objet sur la fiche RNCP comme dans le référentiel du titre.
- Aucune réglementation d'activités n'est attachée à ce titre : son obtention n'ouvre pas d'autorisation d'exercice particulière.
- Le titre est classé au niveau 5 du cadre national des certifications, codes NSF 333m et 333t, code ROME K2111 – Formation professionnelle.

PASSERELLES – CORRESPONDANCES ENTRE BLOCS DE COMPÉTENCES

Correspondances établies entre les certificats de compétences professionnelles de la version 2017 du titre et ceux de la version en vigueur.

TITRE FPA – arrêté du 11 décembre 2017		TITRE FPA – arrêté du 7 décembre 2022
CCP Préparer et animer des actions de formation collectives en intégrant des environnements numériques	→	CCP 1 Concevoir et préparer la formation – et – CCP 2 Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants
CCP Construire des parcours individualisés et accompagner les apprenants	→	Aucune correspondance
Aucune correspondance	→	CCP 3 Accompagner les apprenants en formation
Aucune correspondance	→	CCP 4 Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises

SUITES DE PARCOURS

- Les quatre CCP sont capitalisables : en cas de validation partielle, les certificats obtenus restent acquis et le candidat se présente ultérieurement aux CCP manquants pour obtenir le titre complet.
- Le titre peut être complété par un ou plusieurs certificats complémentaires de spécialisation lorsqu'ils existent pour le titre visé.
- La certification est accessible par la validation des acquis de l'expérience, dans les conditions réglementaires en vigueur.
- Voies d'accès : parcours de formation continue, contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, candidature individuelle, VAE.
- Poursuite possible vers des fonctions de coordination et d'ingénierie pédagogique, par la formation continue ou par l'expérience.

DÉBOUCHÉS – EMPLOIS ACCESSIBLES ET ÉVOLUTIONS

Emplois accessibles	Formateur, formateur d'adultes, formateur technique, animateur, formateur consultant, professeur, enseignant, chargé de formation.
Possibilités d'évolution	Conseiller en insertion, coordinateur, conseiller en formation, consultant, responsable de formation, ingénieur pédagogique ou ingénieur de formation.
Secteurs d'activité	Organismes de formation publics ou privés dans le champ de la qualification ou de l'insertion ; services de formation en entreprise, tous secteurs confondus.
Code ROME	K2111 – Formation professionnelle.
Convention collective	Convention collective nationale des organismes de formation du 10 juin 1988.

VÉRIFICATION DE L'INFORMATION DIFFUSÉE

Ces informations sont reprises de la fiche RNCP37275 publiée par France compétences et du référentiel du titre professionnel. La fiche RNCP pouvant être mise à jour par le certificateur, EVOLUBAT-ACADEMY en vérifie le contenu avant chaque diffusion et conserve la trace de cette vérification au titre de sa démarche qualité. Fiche consultable sur www.francecompetences.fr, recherche RNCP37275.